



Fin de contrat congés non pris

Par **marilol_old**, le **20/08/2007** à **13:36**

bonjour voila j'ai un contrat d'accompagnement dans l'emploi en tant que aide a domicile
rnj'ai signé un premier contrat de 6 mois du 24/08/2006 au 31/08/2006 il a été renouvelé
comme prévu pour une durée de 6 mois du 01/03/07 au 31/08/07 et cela peut etre renouvelé
encore 1 ans rnle 13 aout je suis convoqué pour resigner pour 6 mois mais entre temps ayant
trouvé un autre emploi en (cdi) j'annonce mon desire de ne pas resigner pour 6 mois mais
voila en faite depuis 1 ans que je travail a l'admr je n'ai eu que 3 semaines de congés en juin
je ne sais ni a combien j'ai le droit ni si je vais pouvoir les prendres sachant qu'il s'agit de deuc
contrat finalement peut etre aurai je du prendre une paartie dans les premiers 6 mois et le
reste dans les 6 autres ?rnmerci de m'eclairer